

Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires

Affaire suivie par : Karine PACCOUD

Service des Assemblées

04 69 41 01 88

Objet : Convocation du Conseil de Communauté

Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire,

Vous avez été désigné(e) en qualité de Conseiller(e) Communautaire titulaire au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la séance publique du Conseil de Communauté qui aura lieu le :

lundi 3 octobre 2022 à 18 h 00

à

VIRIAT (01440) – Place de la Mairie – Salle des Fêtes

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Pour les élus disposant d'un suppléant, dans le cas où vous seriez absent(e), je vous saurais gré de bien vouloir d'une part, m'en aviser au préalable, par l'intermédiaire du Service des Assemblées et, d'autre part, prévenir votre suppléant(e). En effet, conformément à l'article L.5211-6 du code général des collectivités territoriales, votre suppléant(e) sera appelé(e) à vous remplacer et à participer avec voix délibérative à cette réunion dès lors que vous m'aurez avisé de votre absence.

Pour les élus ne disposant pas de suppléant, dans le cas où vous seriez absent(e), vous pouvez donner pouvoir à un autre Conseiller Communautaire en remplissant le document joint à la présente convocation.

Vous remerciant de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Communautaire, Monsieur le Conseiller Communautaire, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,

Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Conseil de Communauté **du lundi 3 octobre 2022**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 juin 2022

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

- 1 - Installation d'un nouveau conseiller communautaire de la Ville de Bourg en Bresse, d'un conseiller titulaire de la Commune de Saint Trivier-de-Courtes et d'un conseiller titulaire de la Commune de Saint-Etienne-du-Bois
- 2 - Passage à la M57 au 01/01/2023 des 5 budgets en M14
- 3 - Budget supplémentaire 2022
- 4 - Autorisations de programmes et crédits de paiements - Modification
- 5 - Attributions complémentaires de subventions d'un montant supérieur à 15 000 euros
- 6 - Pacte financier et fiscal de solidarité - Répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2022 (FPIC)
- 7 - Désignations dans les organismes extérieurs - Modification
- 8 - Exploitation du crématorium du bassin de Bourg-en-Bresse - Avenant n° 4 à la convention de service public
- 9 - Assainissement collectif sur le territoire de la commune d'Attignat - Avenant n° 4 au contrat de délégation de service public
- 10 - Tableau des emplois - Modification

Développement durable, gestion des déchets et environnement

- 11 - Engagement avec RTE sur la mise en place d'un dispositif d'alerte sur la consommation électrique, nommé ECOWATT
- 12 - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Approbation du projet
- 13 - Animation du site Natura 2000 Revermont et Gorges de l'Ain - Renouvellement de la convention.

Eau potable, assainissement et gestion des milieux aquatiques

- 14 - EPAGE Seille et Affluents - Approbation de la modification statutaire
- 15 - Assainissement collectif d'Attignat, Montrevel, Jayat et Malafretaz - Choix du mode de gestion

16 - Conventions spéciales de déversement d'eaux usées non domestiques dans le réseau public de collecte de l'abattoir des Crêts (01000 Bourg-en-Bresse), de la Compagnie des Fromages et Richemonts (01560 Saint-Trivier de-Courtes), de la Coopérative Laitière de Drom (01250 Drom), du Chapon Bressan (01340 Montrevel-en-Bresse) et des Volailles Miéral (01340 Montrevel-en-Bresse)

Aménagement, urbanisme, patrimoine, voirie, aménagement numérique

17 - Compétence voirie - Modification de l'intérêt communautaire

18 - Acquisition du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) image - Convention entre le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA) et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

19 - Elargissement de la RD42a au droit de la zone d'activités économiques (ZAE) du Souchet à Villereversure - Convention avec le Département

Sport, Loisirs et Culture

20 - Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Scène nationale de Bourg en Bresse

Solidarité, social, insertion, petite enfance, jeunesse

21 - Mise en place du dispositif Grandir en milieu rural (GMR) pour le secteur de la Petite enfance, enfance et jeunesse - Convention de financement entre la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Ain Rhône et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

22 - Mise en oeuvre des actions du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) sur le territoire communautaire et le soutien financier - Convention pluriannuelle 2022/2026 entre le Département de l'Ain (CD01), la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (GBA) et l'Association « Ain'appui » pour la mise en oeuvre des actions du Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) sur le territoire communautaire

Transports et Mobilités

23 - Convention de délégation de service public avec KEOLIS Grand Bassin de Bourg-en-Bresse - Avenant n° 6

24 - Projet d'itinéraire cyclable sécurisé entre Bourg-en-Bresse et Ceyzériat - Convention de financement entre l'État et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

25 - Exploitation du réseau de transports de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse - Rapport annuel 2021 du délégataire KEOLIS

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

26 - Compte-rendu des décisions du Président prises par délégation du Conseil Communautaire

27 - Compte-rendu des décisions du Bureau prise par délégation du Conseil Communautaire